

Mers et océans : un monde maritimisé
Exercices p. 280

Exercice 1

Carte à télécharger, à imprimer, à compléter et à rendre après le confinement .

Exercice 2

1/ La ZEE c'est la zone économique exclusive , elle a été définie par la Convention de Montego Bay en 1982 : dans une zone à 200 miles marins (environ 370 km) après sa mer territoriale, l' État riverain a le droit d' exploiter les ressources marines. (pêche,hydrocarbures)

2/ Dans l'Océan Arctique , le Canada, le Danemark, les États-Unis , l'Islande, la Norvège, la Russie ont des ZEE qui se touchent, ces États revendiquent l'espace maritime autour du pôle Nord.

Ils veulent aussi exploiter les gisement d'hydrocarbures (gaz et pétrole) de cet océan.

Chaque État déploie une force militaire pour montrer sa puissance et contrôler ses territoires .

3/ Les associations environnementales s'opposent aux forages au large de l'Alaska car elles craignent les explosions sur ces plate forme pétrolière qui peuvent tuer des gens et provoquer d'immenses marées noires (déversement de pétrole brut dans la mer) .